



PROCÈS VERBAL BUREAU COMITÉ DIRECTEUR

MERCREDI 25 JUIN 2025 – PAR VOIE DEMATERIALISÉE

« Les décisions prises lors de cette réunion du comité de direction sont susceptibles d'appel devant la Commission régionale d'Appel dans un délai de 7 jours (à compter du lendemain du jour de la publication ou de la notification de la décision contestée) par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique à l'adresse ci-après : juridique@fna.fff.fr , le droit d'examen étant de 114 euros. ».

Présents : Jonathan BLONDY (Président), Benjamin HAUTIER (Secrétaire de séance), Mmes Mathilde DELANNES, Pauline GOUBIE, Nathalie LONGUEVILLE, Chrystèle MARJARIE et Natacha VIGIER.
M. Samuel ALLARD, Fabrice BOUDY et Jean-Marc LALET.

ACHAT DE MATÉRIEL POUR LA SALLE JEAN-PIERRE GRELIER

Dans une volonté de modernisation des outils de travail proposés aux bénévoles des commissions, aux salariés et aux locataires des salles de la Maison du Football, il est envisagé l'achat de 20 tables pliantes avec chariot de rangement, pour la salle Jean-Pierre GRELIER.

En effet, les tables actuelles sont lourdes, difficilement mobiles, larges et avec des pieds à emboîter, peu commodes. L'investissement permettrait un gain de temps et une installation/désinstallation bien plus simple et rapide par les utilisateurs.

Après une mise en concurrence, le devis retenu serait celui proposé par NET COLLECTIVITES pour un montant de 1 750,80€.

En conséquence, il est proposé aux membres du bureau un vote dématérialisée afin de valider la dépense.

Vote : Pour : 9 / Contre : 0 / Abstention : 0

Le Président,

Le Secrétaire de séance

Jonathan BLONDY.

Benjamin HAUTIER.